

Apprentissage d'agent d'exploitation

Candidature

Sur envoi d'un dossier comprenant une lettre de motivation, un CV et une copie des bulletins scolaires au Service des ressources humaines.

Tests d'entrée

Afin de sélectionner au mieux ses apprenti(e)s, la Ville de Pully effectue des tests d'entrée. Ces examens se déroulent durant une demi-journée. Ils portent successivement sur les matières suivantes : français (grammaire, vocabulaire), arithmétique, notions scientifiques et connaissances générales. De plus les épreuves de sélection font l'objet d'un entretien personnel avec les responsables de formation.

Stage pré-professionnel

Un stage d'une durée de 3 jours est prévu pour les candidats. Il constitue une première approche de la profession et permet d'évaluer l'habileté et les connaissances en la matière et donne un premier aperçu des bons et des mauvais côtés de la vie active.

Le stage n'a pas de valeur d'engagement.

Déroulement de l'apprentissage

L'apprentissage d'agent d'exploitation se déroule sur trois ans. Il existe deux orientations à choix : « option conciergerie » et « option voirie ». La Ville de Pully propose, depuis août 2022, la possibilité d'effectuer son apprentissage dans l'option « Voirie ».

La formation d'agent d'exploitation prévoit 4 jours de pratique professionnelle et 1 jour de cours, dispensé par le Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM).

Service conciergerie

Les tâches effectuées par l'apprenti dans l'orientation « conciergerie » sont les suivantes :

- contrôle et maintenance de chauffages, ventilations et installations électriques ;
- nettoyage de sols, fenêtres et installations sanitaires ;
- remplacement de prises, serrures, fusibles et armatures d'éclairage ;
- petits travaux de maçonnerie, peinture et menuiserie.

Les tâches effectuées dans l'orientation « voirie » sont les suivantes :

- entretenir les pelouses et les arbres, tailler les haies ;
- soigner les parterres de fleurs et nettoyer les bassins d'eau ;
- assurer l'accès aux immeubles; entretenir les places de parc, les chemins, ou les espaces collectifs extérieurs ;
- éliminer les déchets et composter les restes végétaux.



Pour plus d'informations sur la profession :

Association suisse des agents d'exploitation (SFB)

SFB Romandie

Secrétariat

1000 Lausanne

Mobile: 079 839 13 55

<http://www.sfbromandie.ch>

<mailto:info@sfbromandie.ch>

Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

<https://www.orientation.ch/dyn/show/1900?lang=fr&idx=30&id=1075>

Vacances

5 semaines par année, à prendre en accord avec le service.

Renseignements

M. Fabrice Jeanmonod

Service des ressources humaines

Tél. 021.721.31.19 – fabrice.jeanmonod@pully.ch

ou par courrier au

Service des ressources humaines

Ville de Pully

Case postale 63

Av. du Prieuré 2

1009 Pully